



19 / 20 / 21 novembre 08

Cinéma et audiovisuel :
quelles mémoires numériques pour l'Europe ?

AUDIOVISUEL ET MÉMOIRE

L'exemple de l'espace méditerranéen

Marilyne CRIVELLO,

Maison méditerranéenne des sciences de l'homme

Mireille MAURICE,

Directrice de l'Ina Méditerranée.

Marilyne CRIVELLO

Merci aux organisateurs, notamment à Marc VERNET et à Michel RAYNAL aussi, que je connais maintenant depuis plus de deux décennies.

Effectivement, le titre qui apparaît est « l'espace méditerranéen ». Je voudrais revenir sur ce titre et le préciser peut-être. Je vais essayer de réfléchir avec vous sur les enjeux scientifiques d'un projet, qui existe en partie et qui va être amélioré dans les années qui viennent, de numérisation d'images télévisuelles dans l'espace euro-méditerranéen, plutôt que méditerranéen uniquement.

Je suis historienne de formation, et j'ai travaillé beaucoup avec l'Ina. C'est une des raisons qui fait que j'accompagne et je participe à ce projet de numérisation de ces images télévisuelles. Je vais essayer de présenter deux projets de numérisation qui sont des enjeux très importants pour cet espace euro-méditerranéen. Tous deux ont été financés par la Commission européenne. Il y a évidemment un appui par le biais de ce financement de l'Europe, et cela a du sens. Ces deux projets sont portés par la direction de l'Ina Méditerranée : un projet est maintenant terminé, et un projet à venir. La Directrice qui est à mes côtés, Mireille MAURICE, a mis en place ce projet. Elle en fera une brève présentation.

Le premier projet a été dénommé « Cap Med » et a duré de 2000 à 2004. Il a été élaboré dans un cadre européen qui était Euromed audiovisuel, mis en place en 1999. L'idée était de créer une base de données d'archives de télévision - télévision publique, j'insiste - correspondant environ à 4 000 heures de programmes consultables en ligne, et accompagnées de notices documentaires et d'images traduites (pour les notices documentaires) en trois langues : français, anglais et arabe. Le site existe : capmed.net. Il est en sommeil depuis 2004. Évidemment, quelques aspects techniques ou esthétiques demanderaient à être revus, mais cette base de données reste tout à fait intéressante.

Le deuxième projet est un projet qui est intitulé « Med-Mem » (Médias-Mémoires). Il est financé par l'Europe, Euromed Héritage. Il va se mettre en place en principe entre 2009 et 2011, donc c'est un projet à venir, dont le titre plus précis est : « Partager les mémoires audiovisuelles en Méditerranée ».

Il y a la notion de partage, de mémoire, et cette notion d'espace méditerranéen, trois termes sur lesquels on peut revenir. On n'est pas uniquement dans les frontières européennes. On aborde un espace dit euro-méditerranéen qui implique les rives sud et les rives orientales de la Méditerranée.

Trois remarques sur le premier projet « Cap Med ». Prendre en compte les politiques publiques de la Commission européenne pour comprendre ces projets me paraît indispensable. Ce projet s'inscrit dans un contexte historique et dans un contexte politique d'un partenariat euro-méditerranéen. Notamment, la conférence de Barcelone en novembre 1995 va mettre en place cette notion de partenariat entre l'Europe et la Méditerranée. Parmi les objectifs de cette conférence de Barcelone, il y a l'idée d'une meilleure compréhension entre les cultures et les échanges entre sociétés civiles. Là, une vision de la Commission européenne est de partager, comprendre et échanger dans cet espace entre l'Europe et la Méditerranée. Il s'agit donc d'un contexte politique qui n'est pas du tout négligeable.

Par ailleurs, dans ce premier projet « Cap Med », la priorité impossible à contourner a été de sauvegarder les archives de télévision, des télévisions partenaires. Il n'y avait pas forcément tous les pays de la Méditerranée, mais on avait le Maroc, l'Algérie, la Tunisie, la Jordanie, la Palestine, la Turquie, la Grèce, l'Italie, la France... Il fallait sauvegarder ces archives, essayer de faire prendre conscience aux autorités d'un certain nombre de pays que ces archives télévisuelles avaient du sens et étaient importantes pour des finalités patrimoniales, scientifiques, éventuellement économiques. Il fallait également former ou aider au transfert technique d'un certain nombre de documents, et passer progressivement vers le numérique, et dans certains cas, former aussi les documentalistes ou les archivistes à une meilleure information de ces archives télévisuelles qui parfois étaient un peu délaissées.

Cette priorité a été incontournable, d'où finalement une mise en retrait des scientifiques dans ce projet. Je vous donne quelques exemples, deux simplement. Il était d'une part difficile pour nous de susciter des corpus sans connaître véritablement leur représentativité dans les fonds, parce que parfois les fonds étaient même mal classés, mal connus. Finalement, il n'y avait qu'une connaissance empirique de ces fonds par les documentalistes des télévisions qui étaient les seuls finalement à même de proposer une sélection. On est loin évidemment de la situation française et des conditions extraordinaires de l'Inathèque de France. Un autre exemple : il était difficile aussi d'initier des thématiques notamment autour des questions de politique interne, ou de politique internationale. La région euro-méditerranéenne et certaines régions particulières sont fortement conflictuelles. Évidemment, il y avait des phénomènes d'autocensure au sein des pays qui jouaient très largement, et on était nous-mêmes contraints de s'en tenir au possible.

La troisième remarque : quel a été le positionnement des chercheurs dans ce projet ? Cela nous a appris essentiellement toute une compréhension des logiques d'archivage dans ce projet, une histoire de la constitution de ce corpus. Je pense que cette participation était extrêmement utile. Elle nous a permis d'avoir une véritable conscience des contraintes de sélection dans la numérisation. Toutes ces contraintes sont à prendre en compte dans cette construction d'une mémoire audiovisuelle commune dans cet espace. C'est un élément incontournable à toute recherche ultérieure. Comment le corpus s'est construit, et quelles étaient les contraintes dans cette mise en place ? Là, je crois que l'histoire de l'archivage a été essentielle pour nous.

En outre, ce projet nous a permis d'ouvrir malgré tout des pistes de travail sur les rapports entre télévision et Méditerranée. Nous avons d'ailleurs fait un colloque, et nous allons éditer un ouvrage qui s'appelle « Télévision et Méditerranée, généalogie d'un regard », publié par l'Ina sous peu. Dans cette recherche, on a essayé de mettre en avant le fait que la Méditerranée n'était pas ce qui apparaît a priori simplement une mer qui relie des rivages et qui est simplement une mer intérieure entre plusieurs civilisations. Cette vision est une vision géographique qui ne va pas de soi de toute façon. Quel est le territoire méditerranéen ? Déjà, celui de l'Europe, ce n'est pas toujours simple. La Méditerranée, ce n'est pas non plus évident. On a plutôt posé la Méditerranée comme un problème en sciences sociales, comme un laboratoire de recherche et de travail plus qu'en tant qu'espace.

Le deuxième travail dans ce colloque sur Télévision et Méditerranée était de prendre en compte en amont les strates de représentation de la Méditerranée, notamment littéraires ou figurées, qui ont pu nourrir l'imaginaire des professionnels des médias. Les pays n'ont pas tous la même représentation de l'espace méditerranéen. C'est très différent si on se trouve en Algérie, ou en Grèce, ou en France ou en Italie. Chacun a son histoire et sa culture. La représentation de cette « mer » n'est pas du tout la même selon l'appartenance. On a essayé de commencer à construire un champ de recherche en déterminant des problèmes et des héritages.

Le deuxième projet qui va se mettre en œuvre, « Med-Mem, partager les mémoires audiovisuelles en Méditerranée », est financé par Euromed Héritage dans un axe du patrimoine dit « immatériel ». Il y a des partenaires que l'on retrouve, qui étaient déjà présents dans Cap Med, et d'autres qui viennent s'ajouter. Une structure pédagogique va notamment venir aider le projet. On retrouve des objectifs qui étaient déjà présents : création d'un site Web autour d'un patrimoine audiovisuel. Il va donc y avoir récupération d'une partie du travail qui a été fait, avec toujours ce souci de faire prendre conscience que la télévision est un patrimoine incontournable, et qu'il faut sauvegarder ces archives.

Toutefois, dans ce projet « Med-Mem » tel qu'il est présenté par Mireille MAURICE dans son travail et dans le travail présenté à la Commission européenne, l'effort est beaucoup plus important par rapport aux partenaires scientifiques. Notamment, il s'agira d'un site éditorialisé, avec des archives de télévision qui vont être classées thématiquement, chronologiquement, spatialement, et alimentées par toute une contextualisation et des dossiers thématiques. L'institution à laquelle j'appartiens, la Maison Méditerranéenne des Sciences de l'Homme (la MMSH), va piloter en fait le Comité éditorial de ce projet. Dans la mesure où on est dans Euromed Héritage et qu'on a répondu à cet appel d'offres, les choix thématiques qui ont été faits sont bien précis. Vont être mis en ligne des archives qui vont montrer les sites archéologiques, le patrimoine architectural, les expressions culturelles (musique, danse, art), les échanges économiques ou sociaux, l'environnement, le tourisme, etc. Là encore, est absent tout ce qui peut créer de la dissension, comme certains épisodes historiques coloniaux par exemple, certains conflits ou certaines questions religieuses. Là aussi, je dois dire qu'on a une certaine vision de ce territoire.

Je vais laisser Mireille MAURICE vous présenter au moins l'aspect formel de ce projet, parce que je crois que le voir c'est important, avant de passer à un regard un peu plus critique sur ce projet.

Mireille MAURICE

Qu'est-ce qui a changé entre les deux projets ? C'est la numérisation des archives de télévision, clairement. Cela veut dire un phénomène de flux et un phénomène de consultation de masse possible. Il y a dix ans, quand le projet « Cap Med » a été déposé auprès de la Commission européenne, il s'agissait de partager un patrimoine entre professionnels de la télévision et de favoriser sa circulation. Aujourd'hui, on a redéposé un projet qui est une suite logique et intellectuelle au travail qui a été fait à l'occasion de « Cap Med », mais les circonstances sont complètement différentes. Aujourd'hui, on répond aussi à un cahier des charges de la Commission qui est de favoriser le dialogue interculturel, mais aussi de favoriser la diffusion du patrimoine, l'appropriation par le grand public. C'est là où les choses ont évolué. Autant, il y a dix ans, on n'était pas en capacité nous, institution patrimoniale Ina, de proposer la mise en ligne des images, tout simplement pour des raisons économiques, c'était inabordable, autant aujourd'hui, on est en capacité de le faire à des coûts moindres. Une fois qu'on a dit cela, on n'a pas tout dit, parce que la question n'est pas de mettre en ligne pour mettre en ligne des images.

On a réuni 18 partenaires autour de ce projet. Un certain nombre de pays de la Méditerranée était présent dans le projet précédent. La télévision israélienne a rejoint le projet cette année. Elle n'était pas présente dans le précédent. Des institutions patrimoniales nous accompagnent, comme la bibliothèque d'Alexandrie par exemple. Aujourd'hui, ce projet n'existerait pas sans l'apport scientifique de la MMSH. Ce n'est pas pour faire plaisir à Marilyn que je dis cela. Très concrètement, c'est un projet qui suppose qu'on mette en ligne, dans le cadre du cahier des charges, une sélection

de documents audiovisuels qui vont illustrer le partage des cultures et le fonds commun culturel des peuples et des civilisations de la Méditerranée. Pour cela, ce n'est pas seulement mettre des images en ligne, c'est bien évidemment les contextualiser et les éditorialiser.

À quoi cela va ressembler ? Sur une partie du site, se trouvera un accès chronologique (pour les gens qui connaissent les *Jalons pour l'histoire du temps présent* qu'a développé l'Ina en termes d'outils.) Cela va ressembler à la mise à plat des imagerie comme celles-là, d'un certain nombre de documents qui vont venir de 11 pays différents. Ces imagerie seront mises les unes à côté des autres avec un accès chrono, un accès cartographique également et un accès thématique. Le numérique permet de mettre les choses, de les rendre visibles les unes à côté des autres. Bien évidemment, c'est le travail de contextualisation des documents qui va dire à quoi ce document d'archives fait allusion, à quel événement historique il se rapporte, quel est le point de la culture qu'il met en exergue, mais aussi, dans quelles conditions il a été tourné, diffusé, etc.

Ce sera l'occasion pour les équipes de la MMSH également d'avoir accès à des fonds d'archives pour un travail scientifique. On sait bien que la question n'est pas d'avoir toujours accès à l'exhaustivité des fonds pour mener un travail scientifique. Ce sera aussi l'occasion de regards croisés, puisque la MMSH travaille bien évidemment avec un ensemble de spécialistes de la Méditerranée, mais qui ne sont pas tous du côté nord de la Méditerranée, bien au contraire. L'ambition, si on y parvient, c'est vraiment de favoriser ces regards croisés. C'est Thierry FABRE qui coordonne le réseau RAMSES qui dit que, si on retourne cette carte-là, on n'a plus la même vision de la Méditerranée. C'était juste pour illustrer.

Marilyn CRIVELLO

Vous avez donc bien perçu l'évolution de ces deux projets qui, effectivement, pour le premier, avait un aspect économique, commercial, professionnel bien affirmé, et qui pour le second, s'adresse à un plus large public, à un public de chercheurs, d'étudiants, d'universitaires, un public institutionnel, musées, bibliothèques, etc.

Je vais donc vous présenter en quelques mots la raison pour laquelle la MMSH est partenaire de ce projet. Comme le disait Mireille MAURICE, nous sommes spécialistes de ce qu'on pourrait dénommer « les études méditerranéennes », de questions de mémoire et d'histoire aussi dans l'espace euro-méditerranéen et d'un certain nombre d'expertises sur les médias dans ce territoire. On a, en particulier, un programme européen important depuis maintenant trois ans qui a été surnommé RAMSES 2 par notre Directeur précédent. Il s'agit d'un réseau d'excellence sur le monde méditerranéen, financé par le sixième PCRD européen. Ce réseau en fait est piloté par cette structure qui coordonne 30 institutions internationales et 17 laboratoires du CNRS. C'est un gros réseau. Ce qui est intéressant, c'est qu'on fait travailler ensemble des acteurs de la recherche de l'Union européenne et des acteurs de la recherche issus de pays du sud et de l'est de la Méditerranée. Finalement, on élabore à travers ce réseau européen et méditerranéen une recherche, une mise en réseau de ces chercheurs spécialisés sur les études méditerranéennes en sciences sociales et humaines. C'est la création aussi d'un réseau humain qui est totalement fondamental.

Nous-mêmes étant inscrits dans un projet européen, on a cette nécessité d'avoir un regard sur notre inscription dans ces politiques publiques de l'Europe. Une des manières d'y répondre a été de mettre un axe de travail sur les politiques publiques de la Commission européenne et les stratégies auxquelles de fait on participe.

Trois axes ont été définis dans ce réseau d'excellence : l'axe mémoire, l'axe conflit et l'axe échange, autour desquels sont développés plusieurs projets. J'ai moi-même travaillé sur les mémoires en Méditerranée entre histoire et politique. On a essentiellement réfléchi non pas sur tous les aspects de la mémoire ; sachant évidemment, si on pense aux lois mémoriales dont parlait Sylvie LINDEPERG ce matin, celle qui a provoqué un tollé général était quand même l'article 4 d'une des dernières lois qui proposait l'aspect positif de la colonisation, et qui a été porté par les rapatriés, et qui évidemment a été évincé de cette loi. On a donc travaillé sur les inscriptions matérielles de la mémoire en

Méditerranée, statuaire, sanctuaires, mémoriaux, éventuellement des formes plus immatérielles comme les commémorations et les films aussi. On a travaillé sur la mise en récit de ces mémoires en Méditerranée, parce qu'il y a souvent une forme narrative de la mémoire, notamment lorsqu'on s'intéresse aux gens, aux populations qui ont été déplacées (réfugiés ou migrants). Puis, on a travaillé aussi sur ce qu'on appelle le travail de mémoire, c'est-à-dire des initiatives politiques ou associatives pour essayer de réconcilier en fait un certain nombre de pays. Plusieurs travaux - notamment la question des frontières entre la Palestine ou Israël ou les pratiques culturelles communes entre les femmes juives et les femmes musulmanes - montrent qu'il y a une véritable complexité à comprendre cet espace euro-méditerranéen.

Un autre exemple aussi, ce sont les pèlerinages croisés en Méditerranée. On ne sait pas forcément que plusieurs religions se croisent dans des mêmes espaces religieux. À travers ce programme, on essaie de démontrer la complexité de ce travail. Un gros colloque également a eu lieu à Casablanca sur « Médias et Identités collectives ». Une série de problématiques, mises en place à travers la MMSH, serviront forcément à accompagner le travail de « Med-Mem ».

Il y a également un autre pôle d'expertises, qui est le pôle « images et son » de ce lieu. Il travaille à la fois sur les formes d'écritures multimédia des chercheurs et sur un certain nombre de colloques autour des médias. Là aussi, il permet d'accompagner ce projet « Med-Mem ». Des compétences en tant que telles ont donc été sollicitées.

Cela dit, si on met à la fois les projets institutionnels et « ces compétences » des chercheurs de la MMSH, il reste un certain nombre de remarques et de constats, qui me serviront de conclusion, à faire sur cette construction des mémoires audiovisuels en Méditerranée. J'insiste bien sur le fait qu'il ne s'agit pas de critiquer le projet en lui-même, mais d'isoler certaines interrogations qui sont incontournables.

Premièrement, répondre à un appel d'offres de la Commission européenne, notamment Euromed Héritage, est d'une certaine manière, quelle que soit la marge de manœuvre ultérieure acceptée, une certaine vision européenne de l'espace méditerranéen, et ici une vision patrimoniale, culturaliste, peut-être un peu irénique au détriment de ce que les médias réellement peuvent montrer. En tout cas, on le sait par notre propre connaissance à partir des actualités qui concernent très souvent, malgré tout, les conflits politiques ou les conflits religieux. On a là en fait un corpus du possible en un temps T qui survalorise les expressions culturelles, bien évidemment surtout corpus et sélectif. Toutefois, les critères de sélection sont bien particuliers et dépendent des politiques nationales, des problèmes internationaux, et la difficulté de mettre en cause certains voisins (Turquie et Chypre, Turquie et Grèce, Palestine et Israël, etc.).

Deuxièmement, on a la représentation que chaque pays veut bien offrir de sa propre culture. Le Web reste malgré tout une vitrine. L'Égypte par exemple, a survalorisé son patrimoine archéologique, qui est aussi un patrimoine touristique.

Troisièmement, on a une représentation nationale de la Méditerranée qui est propre à chaque pays. Il est difficile là aussi d'affirmer qu'il y a une entité méditerranéenne comme l'Europe voudrait bien nous le faire dire.

Quatrièmement, il y a un problème de représentativité du corpus lié aussi à l'idée que chaque pays se fait du média télévisuel et de la notion d'archives, puisque certains pays préfèrent mettre en ligne des archives récentes qui ont de belles images techniquement bien montées, plutôt que des archives qui sont considérées comme mal conçues, trop vieilles ou difficilement transférables sur des supports purs et sains. Pour nous, c'est parfois un peu dommage. On aimerait bien avoir des émissions plus anciennes. Un autre petit élément, qui me paraît malgré tout aussi important, est qu'on n'a pas non plus de chaînes privées, qui ont un rôle incontournable en Méditerranée. Puis, certains pays sont absents. Dans « Cap Med », on n'avait pas la présence d'Israël, et dans « Med-Mem », il n'y a pas l'Espagne. On ne peut pas non plus considérer que tout l'espace est représenté.

Le dernier point qui pour nous aurait été tout à fait important, et peut-être qu'on va pouvoir réussir à combler cet aspect, c'est la connaissance des réalisateurs de ces films, la réception de ces émissions

dans les presses, dans la presse nationale, etc., ce qui a priori, n'est pas prévu, mais qu'on pourra peut-être compléter par la suite.

En résumé, c'est un projet qui est un pas en avant indéniable puisqu'on a accès à une culture des médias qui est trop souvent maîtrisée, parce qu'on sauvegarde des archives qui sont fragiles, parce que c'est un projet coopératif. Il faut toutefois avoir bien conscience que nous-mêmes, on participe d'une construction mémorielle collective, et ce serait dommageable de le nier. Comme le disait Marc VERNET ce matin, l'accessibilité aux images - ici, évidemment, elles sont toujours plus nombreuses - nécessite de fait un effort tangible de contextualisation des conditions d'archivage, de production, puis d'analyses aussi de ces images. On espère faire un effort dans ce sens. Je vous remercie.

Suivi éditorial : Loraine Pereira – chargée de mission pour le patrimoine cinématographique / INP.